

Vos questions / nos réponses

Conjoint replongé

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/05/2019 12:46

Bonjour voilà sa fait 8ans que je suis avec mon conjoint ancien drogué (héroïne) nous avons un enfant ensanble. Il a replonger je ne ces plus quoi faire il m'a toujour menti... vole d'argent... Je ne ces plus quoi faire....

Mise en ligne le 09/05/2019

Bonjour,

Votre conjoint avec qui vous avez un enfant et avec qui vous vivez depuis 8 ans a rechuté dans des consommations d'héroïne. Vous êtes démunie face à ses comportements de mensonge et de vol d'argent.

Nous comprenons bien que cette situation vous préoccupe fortement. Nous manquons d'éléments de contexte pour vous faire une réponse qui correspond le mieux à votre situation.

Il nous paraît dans tous les cas important que vous ne restiez pas seule dans ce que vous traversez et que vous puissiez trouver du soutien. Il existe des structures qui peuvent conseiller et aider les membres de l'entourage d'un consommateur. Ces structures sont nommées Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Les professionnels qui y exercent (médecin addictologue, psychologue, infirmier) ont pour mission d'aider les consommateurs mais ils proposent aussi des consultations (gratuites et anonymes) pour les proches.

Ils pourront vous aider à y voir plus clair dans vos difficultés et vous proposer des outils pour vous protéger et aider votre compagnon si celui-ci le souhaite. Vous trouverez en fin de réponse des coordonnées de CSAPA près du lieu d'habitation que vous nous avez indiqué. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir un premier rendez-vous.

Si vous souhaitez échanger davantage de votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0 800 23 13 13 (anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Encore une fois, il nous paraît important que vous puissiez être soutenue face à cette situation.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Centre d'Addictologie du Puy-en-Velay

21, rue des Moulins
43000 LE PUY EN VELAY

Tél : 04 71 09 49 80

Site web : addictions-france.org

Secrétariat : Lundi 9h-17h, mardi 9h-19h, mercredi de 9h à 12h et de 13h-17h, jeudi et vendredi 9h-17h.

Accueil du public : Sur rendez-vous. Lundi 10h-17h, mardi 9h-19h, mercredi 12h-17h, jeudi et vendredi 9h-17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Assurée par un psychologue clinicien, le lundi et le mercredi après-midi, sur rendez-vous, en individuel.

[Voir la fiche détaillée](#)

Service d'addictologie

12, boulevard du Docteur Chantemesse
43012 LE PUY EN VELAY

Tél : 04 71 04 35 82/83

Site web : www.ch-lepuy.fr/services/addictologie/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 16h30.

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Il a repris sa consommation](#)
- [Se faire aider en tant que proche](#)